

**Compte rendu de la réunion  
du conseil municipal  
du 03 mai 2018  
à la mairie à 20h00**

Sous la présidence de Madame Claudine HERRMANN, Maire - 12/19 personnes étaient présentes

Mesdames et Messieurs :

	Présent	Absent	Absent excusé
Claudine HERRMANN	X		
Martial ISSENHUTH	X		
Francis PFLEGER	X		
Lucienne RIEHL	X		
Marie Noelle ANGSTHELM	X		
Céline CONTAL			X
Lucienne EICHELDINGER	X		
Didier ELTGEN			X
Didier FENDER	X		
Adam FFOULKES ROBERTS	X		
Christelle HOSTI	X		
Céline KLOTZ	X		
Véronique LABOURDETTE			X
Sandrine LINGELSER			X
Philippe LOSSER	X		
Jean Marie ROHMER	X		
Florence SCHNEE			X
Jean Luc WEBER			X
Sylvain WEIL			X
SOLA Chantal			

Secrétaire : Chantal SOLA

Madame le Maire ouvre la séance à 20H00 et salue tous les membres présents.

Elle signale l'absence de :

- Madame Céline Contal
- Monsieur Didier Eltgen qui a donné une délégation de pouvoir à Madame Claudine Herrmann
- Madame Véronique Labourdette qui a donné une délégation de pouvoir à Madame Lucienne Riehl
- Madame Sandrine Lingelser
- Madame Florence Schnee qui a donné une délégation de pouvoir à Monsieur Martial Issenhuth
- Monsieur Jean-Luc Weber qui a donné une délégation de pouvoir à Monsieur Jean-Marie Rohmer
- Monsieur Sylvain Weil qui a donné une délégation de pouvoir à Monsieur Francis Pflieger

### **Point n°1 de l'ordre du jour : Rénovation de la salle polyvalente : lot 17 consolidations structurelles**

Madame le Maire fait part aux membres du Conseil qu'un 17<sup>ème</sup> lot a été rajouté à l'appel d'offre concernant la réhabilitation de la salle polyvalente : il s'agit de la consolidation structurelle par injection de résine.

Elle explique que les avis divergent concernant l'opportunité de réaliser ces travaux.

Elle rappelle qu'à l'époque de la construction de la salle, le code des marchés publics désignait comme candidat retenu, le moins disant. De plus, renseignement pris, l'entreprise qui a réalisé les travaux de gros œuvre, a déposé le bilan avant la fin des travaux. Ces derniers n'ont peut-être pas été réalisés dans les règles de l'art. Les fondations ne seraient pas hors gel.

Des jauges ont été mises en place pour vérifier si des mouvements étaient constatés. Des sondages complémentaires ont été réalisés. En fonction des résultats et compte tenu du montant que représentent ces travaux, une réflexion sera menée à l'issue de la consultation et une décision sera prise de réaliser ou non ces opérations de consolidations structurelles par injection de résine.

**Le conseil municipal prend acte.**

### **Point n°2 de l'ordre du jour : Changement de la chaudière à l'école**

Monsieur Francis Pflieger explique que la société chargée de l'entretien des chaudières n'a pas signalé que la chaudière de l'école élémentaire était éventrée et dangereuse. De même les interventions de l'entreprise dans les logements loués rue du Château n'ont pas donné satisfaction.

Il a par conséquent sollicité des devis pour le remplacement de la chaudière à plusieurs entreprises.

- devis MLC : 10 674,12 € HT soit 12 808,94 € TTC
- devis SCHIERER-JUNG 10 640,20 € HT soit 12 768,24 € TTC

Il propose de retenir l'offre la moins disante et explique que l'entreprise lui a par ailleurs donné des explications techniques qui lui ont fait très bonne impression.

**Le Conseil municipal prend acte.**

Il a également demandé des devis pour l'entretien annuel des cinq chaudières situées dans les différents bâtiments communaux : atelier communal, maison commune, vestiaire du multisport, école élémentaire et école maternelle.

Il a reçu les devis des entreprises

- ALBISSER : 1 710,89 € HT soit 2 053,08 € TTC
- MLC : 855,93 € HT soit 1 027,12 € TTC
- SCHIERER – JUNG : 1 281,36 € TTC

Monsieur Pflieger souhaite retenir l'offre de l'entreprise SCHIERER – JUNG pour le sérieux de ses diagnostics et les réparations proposées :

- 1 054,80 € TTC pour la chaudière de la Maison commune
- 637,20 € TTC pour l'atelier communal
- 6 502,80 € TTC pour l'école maternelle
- 1 010,40 € TTC pour le vestiaire du multisport

**Le conseil municipal prend acte.**

### **Point n°03 de l'ordre du jour : cotisation foncière de la Caisse Assurance-Accidents Agricole 2018**

Monsieur Pflieger demande, comme tous les ans, au Conseil s'il souhaite couvrir totalement ou partiellement la cotisation foncière pour la Caisse d'Assurance-Accidents Agricole par affectation du produit de la location de la chasse pour l'année 2018.

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de couvrir en totalité la cotisation foncière afférente à l'exercice 2018 pour la caisse d'Assurance-Accidents Agricole du Bas-Rhin par affectation du produit de la location de la chasse soit un montant de 16 579 €**

**Adopté à l'unanimité.**

#### **Divers :**

-Feu de la Saint Jean le 23 juin : Madame le Maire rappelle qu'une collecte de bois est possible mais aucun autre déchet ne doit être déposé.

#### **Tour de Table :**

-Monsieur Francis Pflieger rappelle qu'il a réceptionné le devis de l'entreprise SCOP Espaces Verts pour l'entretien des espaces verts de la commune et noté une augmentation notable des tarifs par rapport à l'année dernière.

Madame le Maire explique qu'un rendez-vous été programmé avec le responsable de l'entreprise et la discussion a permis de trouver un accord concernant cette augmentation ainsi que son échelonnement sur 3 ans.

Le montant de la facture 2018 s'élève à 11 880 € HT soit 14 256,00 € TTC.

-Madame le Maire fait part au Conseil qu'elle a sollicité les services d'un avocat pour répondre à la lettre de l'avocat de l'AAPPMA concernant la gestion de la gravière.

-Madame Lucienne Riehl prépare l'exposition des drapeaux des conscrits qui aura lieu dimanche. Monsieur Francis Pflieger montre une boîte garnie de 8 rubans de la classe 1913 qu'il s'est vu confier pour l'occasion. Il explique qu'un seul membre a survécu à la guerre car étant malade, il n'a pas pu être mobilisé.

**Fin de la séance : 21h00**

<b>Marie-Noëlle ANGSTHELM</b>	<b>Céline CONTAL</b>  <b>Excusée</b>	<b>Lucienne EICHELDINGER</b>	<b>Didier ELTGEN</b>  <b>Excusé</b>	<b>Didier FENDER</b>
<b>Adam FFOULKES ROBERTS</b>	<b>Christelle HOSTI</b>	<b>Martial ISSENHUTH</b>	<b>Céline KLOTZ</b>	<b>Véronique LABOURDETTE</b>  <b>Excusée</b>
<b>Sandrine LINGELSER</b>  <b>Excusée</b>	<b>Philippe LOSSER</b>	<b>Francis PFLEGER</b>	<b>Lucienne RIEHL</b>	<b>Jean-Marie ROHMER</b>
<b>Florence SCHNEE</b>  <b>Excusée</b>	<b>Jean-Luc WEBER</b>  <b>Excusée</b>	<b>Sylvain WEIL</b>	<b>Claudine HERRMANN</b>	